

CRÉATION D'UN LIT DE COURS D'EAU EN TÊTE DE BASSIN VERSANT ET MISE EN DÉFEND DES BERGES SUR LA COMMUNE DE LUCAY-LE-MALE (36)

L'action consiste en la restauration du ruisseau de Chanteclair, petit cours d'eau situé sur la tête de bassin versant du Modon, affluent du Cher dans le département de l'Indre (36).

Maître d'ouvrage : Syndicat mixte des bassins versants du Modon, de la Tourmente et de l'Indrois amont.

Période des travaux : Septembre 2023 (15 jours)

Entreprise : BOUGE TP (41)

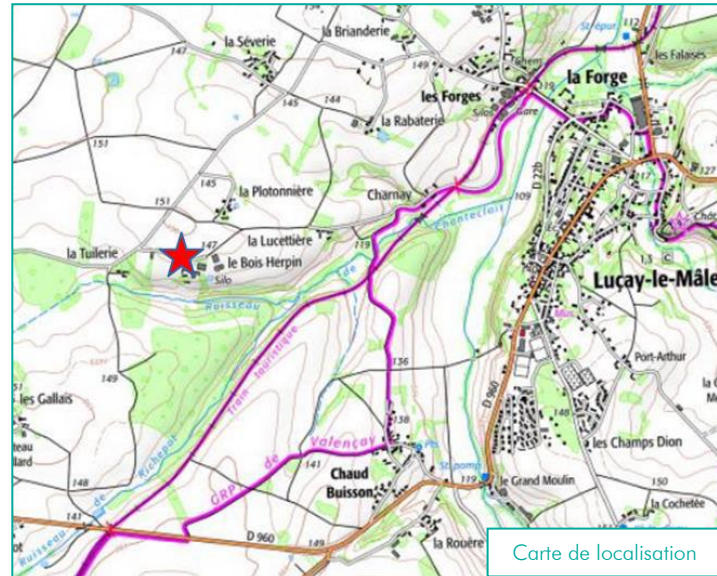
Objectifs des travaux effectués :

- Création d'un lit de cours d'eau, suite à sa destruction par le piétement bovin et la présence d'un ancien étang d'époque napoléonienne (accumulation de matériaux en pied de digue / élément de patrimoine).
- Protection de l'écoulement du ruisseau par la mise en place de clôtures en compatibilité avec l'occupation du sol (pâturage).
- Favoriser l'espèce repère du cours d'eau : la truite fario
- Réaliser une première action marquante du Syndicat pour familiariser les acteurs du bassin versant à de prochaines opérations (recharges morphologiques, travaux sur ouvrages...). Ces travaux clôturent la première partie du CT Modon (3 premières années).

Coût total du projet : 19 500 € TTC

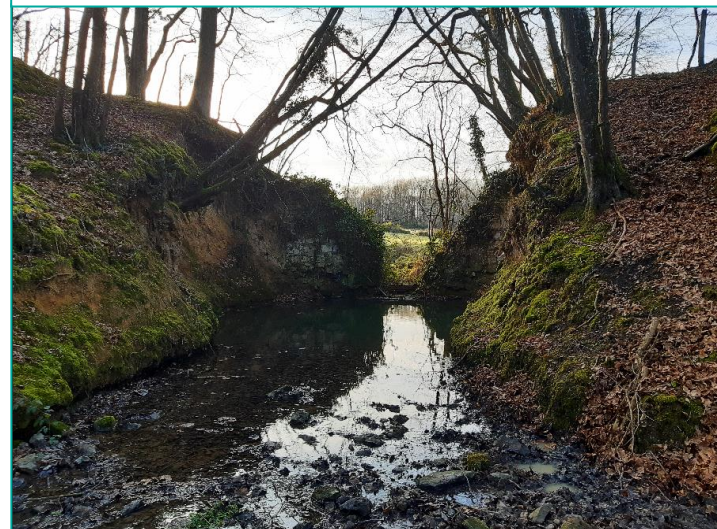
Financés par :

- L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (50%) : 9 700€
- La Région Centre-Val de Loire (20%) : 3 900€
- Reste à charge pour le syndicat de rivière : 5 850€



Carte de localisation

Digue d'étang rompue depuis l'époque napoléonienne



Avant / après travaux

Photos après travaux (même site, même angle de vue)



Détail des principaux postes financiers :

Intervention	Coût
Création du lit (terrassement)	3 600 € TTC
Recharge granulométrique et création du cours d'eau	6 480 € TTC
Actions annexes : Passages à gués, clôtures, mise en place chantier, ...	9 420 € TTC



Pendant les travaux

Informations sur les aspects administratifs :

Les travaux ont été réalisés dans le cadre du contrat territorial du Modon (2021-2023).

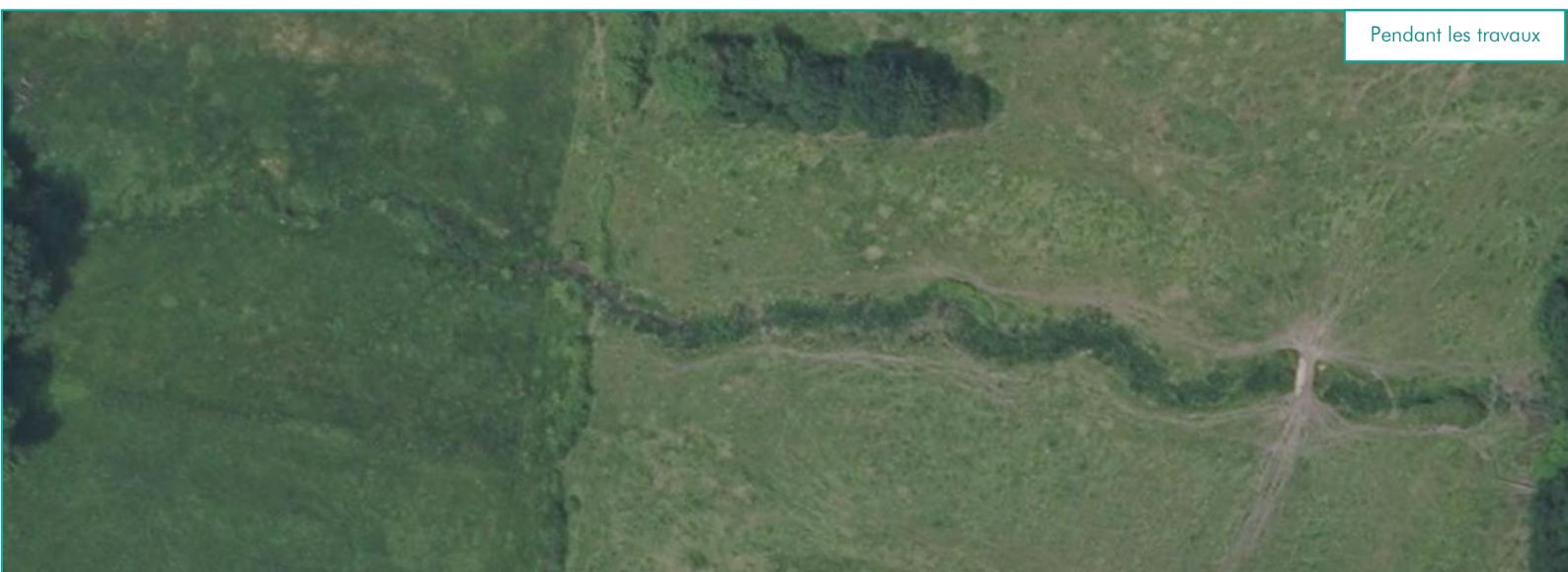
Autorisés par arrêté d'autorisation et DIG.

Une convention a été signée avec la propriétaire, exploitant les parcelles concernées en élevage bovin.

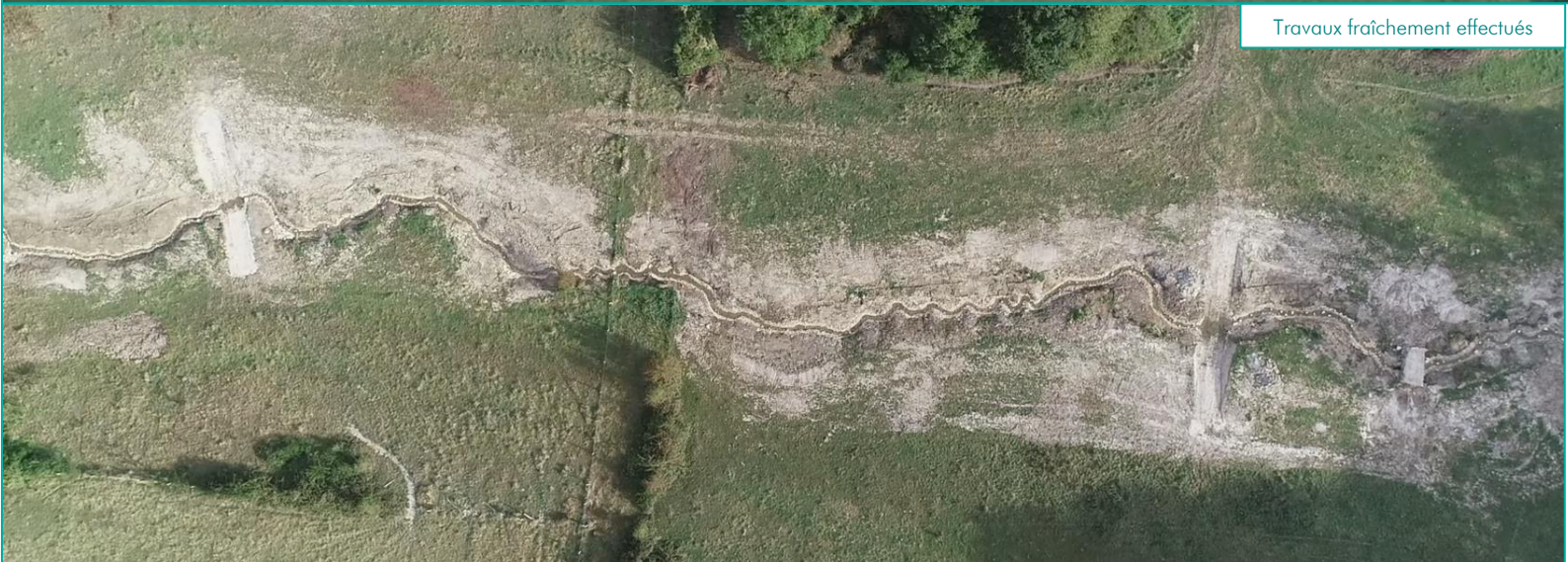
Descriptif technique des travaux réalisés :

- Remodelage du lit mineur sur environ 250 ml (120m³ de terre extraite).
- Recharge granulométrique dans le lit mineur : calcaires (18 m³ ø20-120mm et 18 m³ ø120-200mm) et alluvionnaires (54 m³ en ø5-80mm).
- Mise en place de clôtures (1 000 ml) et aménagement de deux passages à gué.

Etat des lieux avant / après :



Pendant les travaux



Travaux fraîchement effectués

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr

Informations complémentaires :

Cette action avait pour but la « re-création » du lit du cours d'eau du Chanteclair, qui avec le temps avait disparu sous l'effet du piétement des bovins. Le tracé s'est appuyé au maximum sur les restes du tracé naturel suite à une recherche cartographique qui a donné lieu à une extrapolation pour les secteurs "perdus" complétée par un calcul.

Impacts de l'ancien étang : L'ancien étang avait accumulé des matériaux dont le volume a été difficile à estimer sans carottage dans la perspective du terrassement. Il a aussi fallu prendre en compte que ces sédiments, stabilisés depuis la rupture de la digue (il y a près de 200 ans) ont modifié la pente naturelle du cours d'eau. Nous avons la contrainte ou l'obligation de terminer l'aménagement au niveau de la digue rompue pour restaurer la continuité écologique amont/aval.

A la demande de la propriétaire, soucieuse de la conservation du patrimoine, une partie du système de vidange qui recevait les écoulements a été recouverte d'un bouchon d'argile pour le préserver d'une dégradation par érosion. *En intégrant cette protection et le maintien des vestiges de la digue, les travaux effectués ont intégré l'enjeu patrimoine tout en améliorant la continuité écologique.*

L'action a permis notamment la réouverture de 3 sources qui permettent maintenant à la tête de bassin du Chanteclair de s'écouler de nouveau.

Documents disponibles sur demande :

Passage d'un drone 15 jours après la fin des travaux.

Suivi mis en place :

Pas de suivi particulier, pêche de sauvegarde inutile car il n'y avait pas de cours d'eau avant travaux. Un 2^{ème} passage de drone 1 an après travaux et une pêche électrique de suivi, 3 ans après travaux sera faite en collaboration avec la Fédération de pêche du 36.

Commentaires :

La date du début des travaux a été avancée par l'entreprise, ce qui a occasionné un manque de données nécessaires aux calculs pour la finalisation de la phase « étude » de ces travaux ce qui a nécessité une adaptation à l'imprévu et la finalisation de la phase étude pendant la réalisation des travaux.

Une problématique nouvelle est apparue avec l'apport de matériaux non conformes à la prévision du marché (matériaux trop petit et l'alluvionnaire était mélangé avec des pierres de champs). Nous avons dû demander à l'entreprise un complément fidèle aux demandes du marché Public.

Acceptation locale : Étonnamment très bonne notamment auprès du monde agricole, avec des retours positifs et une volonté locale de s'intéresser de nouveau au ruisseau. Les volontaires pour accueillir ce type de travaux sont encore peu nombreux, car souvent assez craintifs au changement de nature du cours d'eau, qu'ils connaissent modifié depuis les années 1970 (dates des grandes périodes de recalibrage des cours d'eau sur le BV Modon). De plus le Syndicat a « mis en défend » la rivière par l'installation d'une clôture barbelé "4 fils" en accord avec l'éleveuse. En contrepartie le syndicat a réalisé la création de passages à gués/abreuvoirs, la repose d'un pont agricole et l'accès au cours d'eau aux animaux sur une partie aval à l'aménagement naturellement plus riche en matériaux (silex) moins sujet à l'érosion des bovins. Pas de reste à charge pour l'exploitant.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Romain PREPIN - 07 88 02 46 35 / 02 54 40 50 67 - technicien.rivieres1968@orange.fr

Président du Syndicat au moment de travaux : Romaric BOUVARD

SMBV du Modon, de la Tourmente et de l'Indrois amont
8 rue Delalande - 36600 VILLENTOIS-FAVEROLLES EN BERRY